

RAPPORT STATISTIQUE

2005 — 2006

sur la clientèle référée
par les instances de justice et la communauté



TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	5
COMPOSITION DU RAPPORT ET EXPLICATIONS	6
SYNTHÈSE DES INFORMATIONS STATISTIQUES EN 2005-2006	7
PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions	8
Tableau A.1 Clientèle par référent	9
Tableau A.2 Clientèle par sexe	10
Tableau A.3 Clientèle par âge.....	11
Tableau A.4 Clientèle par statut.....	13
Tableau A.5 Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)	14
Tableau A.6 Clientèle par type de délit.....	16
Tableau A.7 Clientèle par municipalité et par MRC.....	18
Tableau A.8 Sanctions et mesures décernées aux jeunes.....	20
Tableau A.9 Résultats des mesures et des sanctions décernées	22
PARTIE B — Demandes de service hors programme	24
Tableau B.1 Référents pour les demandes de service	25
Tableau B.2 Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées.....	26
Tableau B.3 Motifs d'interruption de la démarche ou de non-participation.....	27
PARTIE C — Activités de sensibilisation et de prévention	28
Tableau C.1 Municipalités visitées, nombre de représentations, nombre de jeunes rencontrés	29
PARTIE D.1 — Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre.....	30
Fiche D.1.1 Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées dans l'entente cadre	31
Fiche D.1.2 Nombre et caractéristiques des médiations acceptées dans l'entente cadre	32
Fiche D.1.3 Nombre et caractéristiques des médiations effectuées dans l'entente cadre	33
Fiche D.1.4 Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée dans l'entente cadre.....	35
Fiche D.1.5 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées dans l'entente cadre	36
Fiche D.1.6 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées dans l'entente cadre	37

	Page
PARTIE D.2 — Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse.....	39
Fiche D.2.1 Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées pour la Chambre de la jeunesse	40
Fiche D.2.2 Nombre et caractéristiques des médiations acceptées pour la Chambre de la jeunesse	41
Fiche D.2.3 Nombre et caractéristiques des médiations effectuées pour la Chambre de la jeunesse	42
Fiche D.2.4 Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée pour la Chambre de la jeunesse.....	43
Fiche D.2.5 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées pour la Chambre de la jeunesse.....	44
Fiche D.2.6 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées pour la Chambre de la jeunesse.....	45
PARTIE D.3 — Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels	46
Fiche D.3.1 Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées dans le cadre des rapports prédécisionnels.....	47
Fiche D.3.2 Nombre et caractéristiques des médiations acceptées dans le cadre d'un rapport prédécisionnel	48
Fiche D.3.4 Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée dans le cadre d'un rapport prédécisionnel.....	49
Fiche D.3.5 Nombre et caractéristiques des jeunes pour la médiation acceptée pour la Chambre de la jeunesse.....	50
PARTIE D.4 — Consultation des victimes pour les demandes du substitut du procureur général	51
Fiche D.4.1 Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées pour les demandes du substitut du procureur général.....	52
Fiche D.4.2 Nombre et caractéristiques des médiations acceptées pour les demandes du substitut du procureur général.....	53
Fiche D.4.3 Nombre et caractéristiques des médiations effectuées pour les demandes du substitut du procureur général.....	54
Fiche D.4.4 Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée pour les demandes du substitut du procureur général	55
Fiche D.4.5 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées pour les demandes du substitut du procureur général	56
Fiche D.4.6 Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées pour les demandes du substitut du procureur général	57

A N N E X E S

- ANNEXE A** Mission
- ANNEXE B** Conseil d'administration et personnel (actuel)
- ANNEXE C** Sanctions extrajudiciaires et judiciaires dispensées aux jeunes contrevenants
- ANNEXE D** Thèmes abordés dans les ateliers du programme de renvoi
- ANNEXE E** Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2005-2006
- ANNEXE F** Caractéristiques des mesures et des sanctions non complétées

INTRODUCTION

Les services dispensés par CoNVERjaNCE Manicouagan depuis 1985 ont considérablement changé (voir annexe A). L'organisme s'occupe toujours d'une grande partie des mesures ou des sanctions destinées aux contrevenants d'âge mineur. Cependant, son rayonnement s'est élargi passablement du côté des services à la communauté appelés « services hors programme » dans notre jargon.

Par exemple, nos intervenants pourraient aussi bien articuler une médiation référée par le tribunal mettant en présence le contrevenant et la victime (si elle le désire) qu'une démarche similaire avant même qu'une plainte soit portée.

Cette année, le rapport statistique sur la clientèle 2005-2006 tendra à démystifier la croyance réductionniste de nos services, ce dont nous sommes en grande partie responsables.

Il comportera des informations sur la clientèle référée par les instances sociojudiciaires comme auparavant. Il touchera également les services dispensés en-dehors de ce cadre. Il s'agit de la sensibilisation et de la prévention, des demandes « hors programme » et, finalement, des demandes d'information et de consultation des victimes ayant subi des actes criminels.

Certaines sections sont mieux documentées que d'autres. Cet aspect s'explique par la non-pertinence de compiler certaines informations (ex : l'âge des élèves d'un groupe scolaire) ou par le fait que la collecte des données d'un secteur d'activité en soit à ses débuts.

Pour ceux qui se demandent pourquoi investir autant d'énergie pour produire un rapport volumineux, la réponse est simple. D'abord, les statistiques sur les jeunes qui nous sont référés et sur les jeunes contrevenants sont rares. Pour être en mesure de faire des constats, d'améliorer les choses, il faut souvent être appuyé statistiquement. De plus, il nous faut documenter en terme de chiffres tous les services offerts en-dehors du système de justice pour espérer qu'on considère différemment notre mission.

Ainsi, il sera plus facile de comprendre et d'expliquer pourquoi notre équipe abat plus de besogne actuellement que dix ans auparavant alors que sa clientèle référée par le système de justice était plus élevée de quarante pour cent.

Bonne lecture!

COMPOSITION DU RAPPORT ET EXPLICATIONS

Le rapport statistique sur la clientèle 2005-2006 est composé de plusieurs sections différentes qui ont des particularités. Il importe de donner quelques informations avant la lecture.

PARTIE A — Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

La première partie s'intitule « Clientèle référée pour des mesures et des sanctions ». Elle comporte des informations sur les jeunes orientés par quatre référents, à savoir : le Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires), la Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires), la Sûreté du Québec (mesures extrajudiciaires – renvoi) et le perceuteur des amendes (travaux compensatoires).

PARTIE B — Demandes de service hors programme

Cette partie comprend des tableaux moins élaborés qui ont trait au nombre de demandes en fonction d'une foule d'utilisateurs de services. Le tableau B.2 traite des demandes totales de service menées à terme, non amorcées et interrompues avec les clientèles respectives pour chaque catégorie. Les autres tableaux ne nécessitent pas d'explications.

PARTIE C — Activités de sensibilisation et de prévention

La troisième section du rapport présente un seul tableau faisant état des municipalités visitées, du nombre de représentations et du nombre de jeunes rejoints à l'intérieur du projet CAPITaine.

PARTIE D — Information-consultation des victimes et médiation

Cette section comprend des tableaux pour les demandes d'information du directeur provincial (entente cadre), du juge, du substitut du procureur général et pour les rapports prédécisionnels. On traite d'abord l'angle des victimes et ensuite, celui des contrevenants. Beaucoup d'informations se retrouvent dans ces sections, allant du nombre de victimes interpellées au nombre des médiations effectuées en passant par le nombre d'accords obtenus. Certaines caractéristiques tels le sexe, le type de victime, les actes criminels et plusieurs autres sont mises en relief.

Quelques annexes disposées à la fin du rapport viennent compléter l'information didactique ou statistique livrée.

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS STATISTIQUES EN 2005-2006

La synthèse suivante n'est pas un exercice exhaustif. Elle résume les informations qui nous semblent pertinentes pour le lecteur qui ne pourrait s'attarder plus profondément dans le rapport. Il arrivera donc que les données additionnées ne cumulent pas 100 %.

1) CLIENTÈLE PROGRAMME

- Nombre de jeunes référés →	111
- Nombre de mesures décernées →	163
- Sexe des jeunes →	- Masculin : 89 - Féminin : 22
- Principales mesures utilisées →	- Travaux bénévoles : 92 - Médiation : 20 - DHS* : 18 - Travaux compensatoires : 7 - Versement : 11 - Renvoi : 23 - Lettre d'excuses : 2
- Résultats des mesures →	89,6 % des mesures complétées

2) CLIENTÈLE HORS PROGRAMME

- Nombre de situations →	34 demandes reçues pour 178 personnes (55 % pour des médiations)
- Nombre de demandes menées à terme →	22 pour 140 personnes
- Une seule démarche acceptée a avorté.	

3) CLIENTÈLE POUR INFORMATION ET CONSULTATION DES VICTIMES

- 56 victimes interpellées concernant 74 jeunes.
- 48 victimes rejointes dont 19** (40 %) ont accepté de participer à une médiation.

* DHS : développement des habiletés sociales.

** Le fait que 19 victimes aient accepté de participer à une médiation ne signifie pas qu'elles ont toutes poursuivi la démarche. Il y a eu des désistements et des dossiers retournés au substitut du procureur général.

PARTIE A

Clientèle référée pour des mesures et des sanctions

Tableau A.1 — Clientèle par référent

Référent	Nombre de clients
Centre jeunesse (sanctions extrajudiciaires)	43
Chambre de la jeunesse (sanctions judiciaires)	38
Sûreté du Québec (mesures extrajudiciaires - renvoi)	23
Cour municipale (travaux compensatoires)	3
Chambre de la jeunesse (travaux compensatoires)	4
<i>Total</i>	<i>111</i>

Remarques

- Une hausse générale de clientèle de 6,7 % par rapport à l'an dernier.
- Une hausse de 43,4 % de la clientèle référée par le Centre jeunesse.
- Une baisse de 20,8 % de la clientèle référée par la Chambre de la jeunesse.
- Une stabilisation de la clientèle référée par la Sûreté du Québec (deux dossiers de moins que l'an dernier).
- Sept dossiers du percepteur des amendes comparé à un seul l'an passé.

Tableau A.2 — Clientèle par sexe

Centre jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	38
Féminin	5

Chambre de la jeunesse

Sexe	Nombre
Masculin	30
Féminin	8

Sûreté du Québec

Sexe	Nombre
Masculin	16
Féminin	7

Percepteur des amendes

Sexe	Nombre
Masculin	5
Féminin	2

Global

Sexe	Nombre
Masculin	89
Féminin	22

Remarques

- Sur dix jeunes référés, huit sont des garçons et deux des filles.
- Pour le programme de renvoi, 30 % sont de filles.

Tableau A.3 — Clientèle par âge

Centre jeunesse

Âge	Nombre
12	2
13	4
14	12
15	8
16	5
17	10
18	2
Total	43

Chambre de la jeunesse

Âge	Nombre
12	0
13	0
14	3
15	9
16	9
17	11
18	5
19	1
Total	38

Sûreté du Québec

Âge	Nombre
12	3
13	4
14	4
15	5
16	2
17	4
18	1
Total	23

Percepteur des amendes

Âge	Nombre
14	0
15	2
16	1
17	1
18	2
19	1
Total	7

Global

Âge	Nombre
12	5
13	8
14	19
15	24
16	17
17	26
18	10
19	2
Total	111

Remarques

- Une moyenne d'âge générale de 15,51 ans.
- Une moyenne d'âge de 16,86 ans pour les jeunes référés par le percepteur des amendes.
- Une moyenne d'âge de 16,23 ans pour les clients du tribunal.
- Une moyenne d'âge de 15,11 ans pour les jeunes du Centre jeunesse.
- Une moyenne d'âge de 14,65 ans pour les références de la Sûreté du Québec.

Tableau A.4 — Clientèle par statut

Centre jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	40
Travailleur	2
PAE*	0
PSR**	0
Sans statut	1
Total	43

Chambre de la jeunesse

Statut	Nombre
Étudiant	29
Travailleur	2
PAE*	0
PSR**	2
Sans statut	5
Total	38

Sûreté du Québec

Statut	Nombre
Étudiant	21
Travailleur	1
PAE*	0
PSR**	1
Sans statut	0
Total	23

Percepteur des amendes

Statut	Nombre
Étudiant	5
Travailleur	0
PAE*	0
PSR**	1
Sans statut	1
Total	7

Global

Statut	Nombre
Étudiant	95
Travailleur	5
PAE*	0
PSR**	4
Sans statut	7
Total	111

Remarques

- Le plus haut taux de fréquentation scolaire jamais constaté au moment de la référence avec 85,6 %.
- Le taux de jeunes sans occupation (PAE*, PSR** et sans statut) à la baisse avec 19,9 %.

* PAE : prestataire de l'assurance-emploi.

** PSR : prestataire de la sécurité du revenu.

Tableau A.5 — Clientèle par lieu de résidence (situation familiale)

Centre jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	12
Mère	10
Père	4
Centre de réadaptation	13
Famille élargie	1
Famille d'accueil	1
Appartement - pension	1
Autres	1
Total	43

Chambre de la jeunesse

Lieu de résidence	Nombre
Parents	6
Mère	11
Père	5
Centre de réadaptation	8
Famille élargie	3
Famille d'accueil	3
Appartement - pension	2
Autres	0
Total	38

Sûreté du Québec

Lieu de résidence	Nombre
Parents	11
Mère	5
Père	4
Centre de réadaptation	3
Famille élargie	0
Famille d'accueil	0
Appartement - pension	0
Autres	0
Total	23

Percepteur des amendes

Lieu de résidence	Nombre
Parents	1
Mère	3
Père	0
Centre de réadaptation	1
Famille élargie	0
Famille d'accueil	1
Appartement - pension	0
Autres	1
Total	7

Global

Lieu de résidence	Nombre
Parents	30
Mère	29
Père	13
Centre de réadaptation	25
Famille élargie	4
Famille d'accueil	5
Appartement - pension	4
Autres	1
Total	111

Remarques

- Un peu plus d'un jeune sur quatre (27 %) chez les deux parents.
- 26,1 % des jeunes chez la mère et 11,7 % chez le père.
- Presque le quart des jeunes (22,5 %) en centre de réadaptation.

Tableau A.6 — Clientèle par type de délit

Délit	Centre jeunesse	Chambre de la jeunesse	Sûreté du Québec	Total
Méfait	14	11	3	28
Voie de fait	12	9	7	28
Vol ne dépassant pas 5 000 \$	7	11	2	20
Vol par effraction	3	13	---	16
Possession de stupéfiants	5	3	6	14
Introduction par effraction	5	7	---	12
Omission de se conformer	---	7	---	7
Proférer des menaces	4	2	1	7
Intimidation	0	1	4	5
Possession dans un but de trafic	0	4	---	4
Prise de véhicule sans consentement	1	1	1	3
Entrave au travail du policier	2	1	---	3
Agression sexuelle	0	2	---	2
Vol à l'étalage	0	1	1	2
Harcèlement criminel	2	0	0	2
Présence illégale	2	0	---	2
Troubler la paix	2	0	0	2
Trafic de stupéfiants	0	1	---	1
Possession de biens volés	0	1	---	1
Contact sexuel	0	1	---	1
Voie de fait armée	0	1	---	1
Facultés affaiblies	0	1	---	1
Fraude	0	1	---	1
Complot	0	1	---	1
Fabrication de faux	0	1	---	1
Vol de vélo	1	0	0	1
Conduite dangereuse	0	1	---	1
Propos indécents au téléphone	0	0	1	1
Total	60	82	26	168

NOTE : Les délits inscrits au tableau concernent 104 clients et non 111. Sept jeunes ont eu des travaux compensatoires. Ils n'ont donc pas été référés en vertu d'un acte criminel. Il est normal qu'il y ait plus de délits que de jeunes.

Remarques

- Les actes de vandalisme comptent pour 16,6 %.
- Deux fois plus de voies fait que l’an dernier.
- Augmentation importante des actes de menaces et d’intimidation.
- Quatre fois plus d’introductions et de vols par effraction que l’an dernier.
- Baisse de 39,1 % concernant les possessions de stupéfiant.
- Deux fois et demie moins d’omissions de se conformer qu’en 2004-2005.

Tableau A.7 — Clientèle par municipalité et par MRC

Centre jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	0
Tadoussac	0
Les Bergeronnes	0
Les Escoumins	0
Longue-Rive	1
Portneuf-sur-Mer	1
Forestville	2
Colombier	0
Betsiamites	2
Ragueneau	4
Chute-aux-Outardes	2
Pointe-aux-Outardes	2
Pointe-Lebel	1
Baie-Comeau	28
Franquelin	0
Godbout	0
Baie-Trinité	0
Total	43

Chambre de la jeunesse

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	1
Tadoussac	0
Les Bergeronnes	0
Les Escoumins	0
Longue-Rive	0
Portneuf-sur-Mer	2
Forestville	5
Colombier	0
Betsiamites	1
Ragueneau	0
Chute-aux-Outardes	5
Pointe-aux-Outardes	0
Pointe-Lebel	0
Baie-Comeau	24
Franquelin	0
Godbout	0
Baie-Trinité	0
Total	38

Sûreté du Québec

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	2
Tadoussac	0
Les Bergeronnes	1
Les Escoumins	2
Longue-Rive	0
Portneuf-sur-Mer	1
Forestville	3
Colombier	1
Betsiamites	0
Ragueneau	3
Chute-aux-Outardes	1
Pointe-aux-Outardes	1
Pointe-Lebel	0
Baie-Comeau	9
Franquelin	0
Godbout	0
Baie-Trinité	0
Total	23

Percepteur des amendes

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	0
Tadoussac	0
Les Bergeronnes	0
Les Escoumins	0
Longue-Rive	0
Portneuf-sur-Mer	0
Forestville	0
Colombier	1
Betsiamites	0
Ragueneau	0
Chute-aux-Outardes	1
Pointe-aux-Outardes	0
Pointe-Lebel	0
Baie-Comeau	5
Franquelin	0
Godbout	0
Baie-Trinité	0
Total	7

Global

Municipalité	Nombre
Sacré-Cœur	3
Tadoussac	0
Les Bergeronnes	1
Les Escoumins	2
Longue-Rive	1
Portneuf-sur-Mer	4
Forestville	10
Colombier	2
Betsiamites	3
Ragueneau	7
Chute-aux-Outardes	9
Pointe-aux-Outardes	2
Pointe-Lebel	1
Baie-Comeau	66
Franquelin	0
Godbout	0
Baie-Trinité	0
Total	111

Remarques

- Clientèle de 79,3 % de la MRC de Manicouagan.
- Clientèle de 20,7 % de la MRC de la Haute-Côte-Nord.
- Presque 60 % de la clientèle à Baie-Comeau, ce qui inclut le Centre de réadaptation.

NOTE : La MRC de la Haute-Côte-Nord comporte les municipalités de Tadoussac/Sacré-Cœur jusqu'à Colombier inclusivement. La MRC Manicouagan débute à Betsiamites et se termine à Baie-Trinité.

Tableau A.8 — Sanctions et mesures décernées aux jeunes

Centre jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	19
Travaux bénévoles	21
Versement à la victime	0
Versement à la communauté	0
DHS* — VI-SA-VI**	10
DHS — TOXICO	2
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0
DHS — MISE EN ACTION	0
DHS — AUTRES	2
Lettre d'excuses	2
Total	56

Chambre de la jeunesse

Sanction	Nombre
Médiation	1
Travaux bénévoles	71
Versement à la victime	0
Versement à la communauté	1
DHS* — VI-SA-VI)**	0
DHS — TOXICO	0
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0
DHS — MISE EN ACTION	0
DHS — AUTRES	4
Lettre d'excuses	0
Total	77

Sûreté du Québec

Mesure	Nombre
Atelier — VIOLENCE	3
Atelier — STUPÉFIANTS	3
Atelier — VALEURS	6
Atelier — VANDALISME	1
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	9
Travaux bénévoles	1
Total	23

Percepteur des amendes

Mesure	Nombre
Travaux compensatoires	7
Total	7

NOTE : La Chambre de la jeunesse n'a pu utiliser les sanctions de développement des habiletés sociales parce qu'elles n'étaient pas disponibles pour le tribunal en 2005-2006.

* DHS : développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

Global

Mesure et sanction	Nombre
Médiation	20
Travaux bénévoles	92
Travaux compensatoires	7
Versement à la victime	0
Versement à la communauté	1
DHS — VI-SA-VI	10
DHS — TOXICO	2
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0
DHS — MISE EN ACTION	0
DHS — AUTRES	6
Atelier — VIOLENCE	9
Atelier — STUPÉFIANTS	6
Atelier — VALEURS	3
Atelier — VANDALISME	3
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	1
Travaux bénévoles (renvoi)	1
Lettre d'excuses	2
Total	163

Remarques

- Total de 163 mesures ou sanctions.
- Un peu plus de 56 % de travaux bénévoles.
- Stagnation de la médiation à 12 % dont une seule du tribunal.
- Diminution des sanctions de développement des habiletés sociales en raison de la réforme effective.

Tableau A.9 — Résultats des mesures et des sanctions décernées

Centre jeunesse

Sanction	N ^{bre}	Complétée
Médiation	19	18
Travaux bénévoles	21	21
Versement à la victime	0	0
Versement à la communauté	0	0
DHS* — VI-SA-VI**	10	9
DHS — TOXICO	2	1
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0	0
DHS — MISE EN ACTION	0	0
DHS — AUTRES	2	2
Lettre d'excuses	2	2
Total	56	53

Chambre de la jeunesse

Sanction	N ^{bre}	Complétée
Médiation	1	1
Travaux bénévoles	71	62
Versement à la victime	0	0
Versement à la communauté	1	0
DHS* — VI-SA-VI**	0	0
DHS — TOXICO	0	0
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0	0
DHS — MISE EN ACTION	0	0
DHS — AUTRES	4	4
Lettre d'excuses	0	0
Total	77	67

Sûreté du Québec

Sanction	N ^{bre}	Complétée
Atelier — VIOLENCE	9	8
Atelier — STUPÉFIANTS	6	6
Atelier — VALEURS	3	2
Atelier — VANDALISME	3	3
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	1	1
Travaux bénévoles	1	1
Total	23	21

Percepteur des amendes

Sanction	N ^{bre}	Complétée
Travaux compensatoires	7	5
Total	7	5

* DHS : développement des habiletés sociales.

** Vi-Sa-Vi : Vivre Sans Violence.

Global

Sanction	N ^{bre}	Complétée
Médiation	20	19
Travaux bénévoles	92	83
Travaux compensatoires	7	5
Versement à la victime	0	0
Versement à la communauté	1	0
DHS — VI-SA-VI	10	9
DHS — TOXICO	2	1
DHS — RECHERCHE D'EMPLOI	0	0
DHS — VICTIMOLOGIE	0	0
DHS — MISE EN ACTION	0	0
DHS — AUTRES	6	6
Atelier — VIOLENCE	9	8
Atelier — STUPÉFIANTS	6	6
Atelier — VANDALISME	3	3
Atelier — VALEURS	3	2
Atelier — VOL À L'ÉTALAGE	1	1
Travaux bénévoles (renvoi)	1	1
Lettre d'excuses	2	2
Total	163	146

Remarques

- Taux des mesures et des sanctions complétées de 89,6 %.
- Taux des médiations complétées de 95 %.
- Les sanctions de travaux bénévoles non complétés proviennent uniquement du tribunal.
- Taux des mesures complétées de 86,9 % pour le renvoi.
- Taux des mesures de travaux compensatoires complétés de 71,4 % (à la baisse).

PARTIE B

Demandes de service hors programme

Tableau B.1 — Référents pour les demandes de service

- Écoles (VOIE SECONDAIRE) →	16
- Professeurs d'écoles primaires →	4
- Centre jeunesse (volet protection) →	3
- Centre jeunesse (volet contrevenants) →	1
- Policiers →	2
- Directions d'écoles primaires →	1
- Procureur de la défense →	1
- Parents →	1
- Citoyens →	1
- Carrefour jeunesse emploi →	1
- Jeunes (contrevenants ou étudiants) →	<u>3</u>
Total :	<u>34</u>

Remarques

–Augmentation de 325 % des demandes de service (34) comparé aux deux années précédentes.

–Presque la moitié des demandes de service proviennent du projet VOIE SECONDAIRE.

–Origine des demandes très variée.

Tableau B.2 — Types de services demandés, résultats et nombre de personnes touchées

Type de demande	N ^{bre} de demandes	N ^{bre} de personnes impliquées	N ^{bre} de demandes à terme	N ^{bre} de personnes impliquées	N ^{bre} de demandes non amorcées	N ^{bre} de personnes impliquées	N ^{bre} de demandes interrompues	N ^{bre} de personnes impliquées
Médiation de conflit	13	48	6	24	6	22	1	2
Médiation de délit	6	17	2	5	4	12	0	0
Atelier Vi-Sa-Vi (individuel)	3	3	3	3	0	0	0	0
Atelier Vi-Sa-Vi (famille ou groupe)	3	16	3	16	0	0	0	0
Atelier Vi-Sa-Vi (en classe)	1	20	1	20	0	0	0	0
Rencontre d'explications	2	5	1	3	1	2	0	0
Atelier LSJPA et thèmes ponctuels (en classe)	3	66	3	66	0	0	0	0
Demande de restitution	1	1	1	1	0	0	0	0
Supervision entente de réparation	1	1	1	1	0	0	0	0
Atelier vol à l'étalage (individuel)	1	1	1	1	0	0	0	0
Total	34	178	22	140	11	36	1	2

Remarques

- 34 demandes de service touchant 178 individus.
- Plus de 64 % des demandes menées à terme impliquant 140 personnes.
- Presque 56 % des demandes pour des médiations.
- Les 22 demandes de service menées à terme ont eu un dénouement concluant. Une seule situation a nécessité l'interruption après que les parties aient décidé de s'engager.

Tableau B.3 — Motifs d'interruption de la démarche ou de non-participation

Motif	N ^{bre} de demandes
Le refus d'une des parties à s'impliquer	4
Une (Les) partie(s) n'estime(nt) plus la démarche nécessaire	2
L'absence à tour de rôle des parties à la médiation	1
La famille de la victime préfère la plainte	1
Le présumé contrevenant nie sa participation	1
L'impossibilité d'identifier les présumés contrevenants et de les impliquer	1
La démarche du procureur de la défense non validée par le substitut du procureur général	1
La démarche jugée inappropriée après consultation	1
Total	12

NOTE : Les dossiers mentionnés dans le tableau précédent ne signifient pas qu'il n'y a pas eu de démarches de la part de nos intervenants. Ces démarches ont pu être arrêtées après une rencontre d'information et de consultation ou une rencontre préparatoire.

PARTIE C

Activités de sensibilisation et de prévention

Projet « Sauvons les terrains de jeux » (STJ)

Le projet visait à amener le jeune à réaliser qu'il est responsable de ses choix. L'angle du vandalisme était abordé. C'est par une animation thématique qu'était atteint l'objectif d'agir sur les perceptions, l'influence, les attitudes négatives et la colère. Ces animations étaient suivies de jeux qui vérifiaient les acquis.

Tableau C.1 — Municipalités visitées, nombre de représentations, nombre de jeunes rencontrés

Municipalité	N ^{bre} de représentations	N ^{bre} de jeunes rencontrés
Sacré-Cœur	1	26
Tadoussac	1	12
Les Escoumins	1	28
Forestville	1	28
Colombier	1	9
Chute-aux-Outardes	1	15
Pointe-aux-Outardes	1	6
Pointe-Lebel	1	16
Baie-Comeau	8	164
Ragueneau	1	15
Total	17	319

Remarques

- Moyenne de 18,76 jeunes par représentation.
- Dix municipalités visitées.
- L'âge moyen des jeunes rencontrés est de 8,02 ans.
- Cinquante-sept moniteurs de terrains de jeux impliqués.

PARTIE D.1

Consultation des victimes et médiation pour l'entente cadre

Fiche D.1.1

Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées dans l'entente cadre

❶ Nombre des victimes sollicitées →		47
❷ Nombre des victimes sollicitées par sexe →	- Masculin :	26
	- Féminin :	21
❸ Nombre des victimes sollicitées par catégorie d'âge →	- Majeur :	42
	- Mineur :	5
❹ Nombre des victimes sollicitées par type →	- Personnalisée :	36
	- Non personnalisée :	11
❺ Municipalités des victimes sollicitées →	- Longue-Rive :	1
	- Forestville :	2
	- Colombier :	3
	- Betsiamites :	1
	- Ragueneau :	3
	- Baie-Comeau :	37
❻ Situations délictuelles des victimes sollicitées ↓		
	- Vol :	9
	- Voie de fait :	9
	- Voie de fait et menaces :	5
	- Vol à l'étalage :	5
	- Méfait :	5
	- Menace et agression armée :	2
	- Vol par effraction :	2
	- Introduction par effraction :	2
	- Prise de véhicule automobile sans permission :	1
	- Fraude et vol de carte de débit :	1
	- Harcèlement criminel :	1
	- Troubler la paix :	1
	- Voie de fait et intimidation :	1
	- Voies de fait (2) :	1
	- Méfait public :	1
	- Menaces de mort :	1

Fiche D.1.2

Nombre et caractéristiques des médiations acceptées dans l'entente cadre

❶ Nombre des victimes rejointes →		39
❷ Nombre d'accords obtenus (victimes ayant accepté) →		17
❸ Nombre d'accords par sexe des victimes →	- Masculin :	6
	- Féminin :	11
❹ Nombre d'accords par catégorie d'âge →	- Majeur :	16
	- Mineur :	1
❺ Nombre d'accords par type de victime →	- Personnalisée :	10
	- Non personnalisée :	7
❻ Volets d'accords obtenus →	- Direct :	14
	- Indirect :	3
❼ Municipalités des victimes ayant accepté la médiation →	- Longue-Rive :	1
	- Colombier :	1
	- Forestville :	1
	- Baie-Comeau :	14
❽ Situations délictuelles des victimes ayant accepté la médiation ↓		
	- Méfait :	5
	- Voie de fait :	3
	- Vol ne dépassant pas 5 000 \$:	2
	- Voie de fait et menaces :	1
	- Fraude et vol de carte de débit :	1
	- Menace et agression armée :	1
	- Troubler la paix :	1
	- Vol par effraction :	1
	- Méfait public :	1
	- Vol à l'étalage :	1

Fiche D.1.3

Nombre et caractéristiques des médiations effectuées dans l'entente cadre

❶	Nombre des victimes rejointes →		39
❷	Nombre d'accords obtenus (victimes ayant accepté) →		17
❸	Nombre d'accords n'ayant pu être respectés →		6
	<u>Détails</u> ⇨	- Judiciarisés :	5
		- Changement d'idée de la victime :	1
❹	Nombre des médiations réellement effectuées* →		12
❺	Médiations effectuées en fonction du sexe des victimes →	- Masculin :	4
		- Féminin :	8
❻	Médiations effectuées par catégorie d'âge des victimes →	- Majeur :	12
		- Mineur :	0
❼	Médiations effectuées par type de victime →	- Personnalisée :	4
		- Non personnalisée :	8
❽	Médiations effectuées par volet →	- Direct :	10
		- Indirect :	2
❾	Municipalités des victimes pour les médiations effectuées →	- Longue-Rive :	2
		- Baie-Comeau :	10
❿	Situations délictuelles pour les médiations effectuées ↓		
		- Méfait :	3
		- Voie de fait :	2
		- Vol :	1
		- Prise de véhicule automobile sans permission :	1
		- Fraude et vol de carte de débit :	1
		- Troubler la paix :	1
		- Vol par effraction :	1
		- Introduction par effraction :	1
		- Méfait public :	1

* Une médiation a été ajoutée. Elle a été référée en 2006-2007, mais la consultation avait été faite en 2005-2006.

00 Résultat des médiations effectuées →

- Effectuées : 12
- Complétées : 11

Fiche D.1.4

Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée dans l'entente cadre (65 jeunes pour 47 victimes)

❶	Nombre de jeunes impliqués dans les consultations →		65
❷	Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	53
		- Féminin :	12
❸	Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 12 ans :	8
		- 13 ans :	14
		- 14 ans :	12
		- 15 ans :	10
		- 16 ans :	4
		- 17 ans :	14
		- 18 ans :	3
❹	Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	43
		- Non personnalisée :	22
❺	Municipalité des jeunes pour lesquels des victimes ont été sollicitées →	- Portneuf-sur-Mer :	1
		- Longue-Rive :	2
		- Forestville :	5
		- Betsiamites :	2
		- Chute-aux-Outardes :	5
		- Pointe-Lebel :	3
		- Baie-Comeau :	42
		- Ragueneau :	5
❻	Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les victimes sollicitées ↓	- Méfait :	16
		- Voie de fait :	13
		- Vol à l'étalage :	7
		- Vol :	5
		- Voie de fait et menaces :	5
		- Introduction par effraction :	5
		- Vol par effraction :	3
		- Harcèlement criminel :	2
		- Menace et agression armée :	2
		- Prise de véhicule automobile sans permission :	1
		- Fraude et vol de carte de débit :	1
		- Troubler la paix :	1
		- Voie de fait et intimidation :	1
- Méfait public :	1		
- Menaces de mort :	1		
- Voie de fait (2):	1		

Fiche D.1.5

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées dans l'entente cadre (29 jeunes pour 17 médiations)

❶	Nombre de jeunes impliqués dans les accords obtenus →		29
❷	Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	25
		- Féminin :	4
❸	Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 12 ans :	1
		- 13 ans :	9
		- 14 ans :	6
		- 15 ans :	4
		- 16 ans :	1
		- 17 ans :	7
		- 18 ans :	1
❹	Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	11
		- Non personnalisée :	18
❺	Nombre de jeunes impliqués par volet →	- Direct :	26
		- Indirect :	3
❻	Municipalités des jeunes pour lesquels la victime a accepté la médiation →	- Longue-Rive :	2
		- Forestville :	2
		- Betsiamites :	1
		- Chute-aux-Outardes :	1
		- Baie-Comeau :	20
		- Pointe-Lebel :	3
❼	Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les médiations acceptées ↓		
	- Méfait :		15
	- Voie de fait :		3
	- Vol :		2
	- Vol par effraction :		2
	- Voie de fait et menaces :		1
	- Prise de véhicule automobile sans permission :		1
	- Fraude et vol de carte de débit :		1
	- Menace et agression armée :		1
	- Troubler la paix :		1
	- Méfait public :		1
	- Vol à l'étalage :		1

Fiche D.1.6

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées dans l'entente cadre (20 jeunes pour 12 médiations)

❶	Nombre de jeunes impliqués dans les médiations effectuées →		20
❷	Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	17
		- Féminin :	3
❸	Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 12 ans :	2
		- 13 ans :	6
		- 14 ans :	3
		- 15 ans :	2
		- 16 ans :	0
		- 17 ans :	6
		- 18 ans :	1
❹	Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	7
		- Non personnalisée :	13
❺	Nombre de jeunes impliqués par volet →	- Direct :	18
		- Indirect :	2
❻	Municipalités des jeunes pour lesquels une médiation a été effectuée →	- Longue-Rive :	2
		- Betsiamites :	1
		- Baie-Comeau :	17
❼	Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les médiations effectuées ↓		
	- Méfait :		11
	- Voie de fait :		2
	- Vol :		1
	- Prise de véhicule automobile sans permission :		1
	- Fraude et vol de carte de débit :		1
	- Troubler la paix :		1
	- Vol par effraction :		1
	- Introduction par effraction :		1
	- Méfait public :		1

⑧ Résultat par jeune ayant effectué une médiation → - Complétée : 19
 - Non complétée : 1

⑨ Ententes conclues par les jeunes et les victimes ↓

<u>N^{bre} de jeunes</u>	<u>Entente conclue</u>
1	Effectuer cinq heures et demie de travail bénévole au profit de la communauté
1	Rédiger une lettre d'explications et d'excuses au profit de la victime.
2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédiger un texte de deux pages sur le respect. ▪ Verser 360 \$ à la victime. ▪ Conserver son emploi (période donnée). ▪ Respecter les heures de rentrée (période donnée).
1	Effectuer cinq heures de travail bénévole au profit de la communauté dans un organisme jeunesse.
1	Fabriquer une cabane à oiseau.
3	Rédiger un texte sur la récupération pour remettre aux élèves de la classe.
1	Effectuer six heures de travail bénévole au profit de la victime.
1	Effectuer quatre heures de travail bénévole au profit de la victime.
1	Effectuer seize heures de travail bénévole au profit de la victime.
1	Faire de la pyrogravure au profit de la victime (enseigne).
1	Pas de moyen de réparation.
1	Participer au programme de développement des habiletés sociales — volet TOXICO. NOTE : cette mesure n'a pas été complétée.
2	Effectuer vingt heures de travail bénévole au profit de la victime.
3	Effectuer 40 heures de travail bénévole au profit de la victime.

PARTIE D.2

Consultation des victimes et médiation pour la Chambre de la jeunesse

Fiche D.2.1
Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées
pour la Chambre de la jeunesse

❶ Nombre des victimes sollicitées →		1
❷ Nombre des victimes sollicitées par sexe →	- Masculin :	1
	- Féminin :	0
❸ Nombre des victimes sollicitées par type →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❹ Municipalité des victimes sollicitées →	- Colombier :	1
❺ Situation délictuelle des victimes sollicitées ↓		
	- Prise de véhicule automobile sans consentement :	1

Fiche D.2.2

Nombre et caractéristiques des médiations acceptées pour la Chambre de la jeunesse

❶ Nombre des victimes rejointes →		1
❷ Nombre d'accords obtenus →		1
❸ Nombre d'accords par sexe des victimes →	- Masculin :	0
	- Féminin :	1
❹ Nombre d'accords par catégorie d'âge →	- Majeur :	1
	- Mineur :	0
❺ Nombre d'accords par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❻ Volet d'accords retenus →	- Direct :	1
	- Indirect :	0
❼ Municipalité des victimes ayant accepté la médiation →	- Colombier :	1
❽ Situation délictuelle des victimes ayant accepté la médiation ↓		
	- Prise de véhicule automobile sans permission :	1

Fiche D.2.3

Nombre et caractéristiques des médiations effectuées pour la Chambre de la jeunesse

❶ Nombre des victimes rejointes →		1
❷ Nombre d'accords obtenus (victimes ayant accepté) →		1
❸ Nombre des médiations réellement effectuées →		1
❹ Médiations effectuées en fonction du sexe des victimes →	- Masculin :	1
	- Féminin :	0
❺ Médiations effectuées par catégorie d'âge des victimes →	- Majeur :	1
	- Mineur :	0
❻ Médiations effectuées par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❼ Médiations effectuées par volet →	- Direct :	1
	- Indirect :	0
❽ Municipalité des victimes pour les médiations effectuées →	- Colombier :	1
❾ Situation délictuelle des médiations effectuées ↓		
	- Prise de véhicule automobile sans permission :	1
❿ Résultat des médiations effectuées →	- Complétée :	1
	- Non complétée :	0

Fiche D.2.4

Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée pour la Chambre de la jeunesse (1 jeune pour 1 victime)

❶ Nombre de jeunes impliqués dans les consultations →		1
❷ Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	0
	- Féminin :	1
❸ Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 16 ans :	1
❹ Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❺ Municipalité des jeunes pour lesquels des victimes ont été sollicitées →	- Baie-Comeau :	1
❻ Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les victimes sollicitées ↓		
	- Prise de véhicule automobile sans consentement :	1

Fiche D.2.5

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées pour la Chambre de la jeunesse (1 jeune pour 1 médiation)

❶ Nombre de jeunes impliqués dans les médiations acceptées →		1
❷ Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 16 ans :	1
❸ Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❹ Nombre de jeunes impliqués par volet →	- Direct :	1
	- Indirect :	0
❺ Municipalité des jeunes pour lesquels la victime a accepté la médiation →	- Baie-Comeau :	1
❻ Nombre de jeunes par situation délictuelle pour lesquels la victime a accepté la médiation ↓		
	- Prise de véhicule automobile sans permission :	1

Fiche D.2.6

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées pour la Chambre de la jeunesse

❶ Résultat par jeune ayant effectué une médiation →

- Complétée :	1
- Non complétée :	0

❷ Ententes conclues entre le jeune et la victime ↓

Rédiger : - une lettre d'explications et d'excuses au profit de la victime directe;
- deux lettres d'explications et d'excuses au profit des victimes indirectes.

NOTE : Les informations contenues dans le tableau D.2.6 sont les mêmes que pour le tableau D.2.5 puisque la victime qui avait accepté la médiation a maintenu sa décision.

PARTIE D.3

Consultation des victimes pour des rapports prédécisionnels

Fiche D.3.1

Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées dans le cadre des rapports prédécisionnels

❶ Nombre des victimes sollicitées →		1
❷ Nombre des victimes sollicitées par sexe →	- Masculin :	0
	- Féminin :	1
❸ Nombre des victimes sollicitées par catégorie d'âge →	- Majeur :	1
	- Mineur :	0
❹ Nombre des victimes sollicitées par type →	- Personnalisée :	0
	- Non personnalisée :	1
❺ Municipalité de la victime sollicitée →	- Baie-Comeau :	1
❻ Situation délictuelle de la victime sollicitée →	- Vols (2) et méfait :	1

Fiche D.3.2

Nombre et caractéristiques des médiations acceptées dans le cadre d'un rapport prédécisionnel

❶ Nombre des victimes rejointes →	1
❷ Nombre d'accords obtenus →	0

NOTE : Le fait qu'aucune victime n'ait été d'accord interrompt la présente fiche et rend inutile la fiche D.3.3.

Fiche D.3.4

Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée dans le cadre d'un rapport prédécisionnel (1 jeune pour 1 victime)

❶ Nombre de jeunes impliqués dans les consultations →		1
❷ Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	0
	- Féminin :	1
❸ Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 17 ans :	1
❹ Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❺ Municipalité des jeunes pour lesquels des victimes ont été sollicitées →	- Baie-Comeau :	1
❻ Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les victimes sollicitées ↓		
	- Vols (2) et méfait :	1

Fiche D.3.5

Nombre et caractéristiques de la jeune pour la médiation acceptée pour la Chambre de la jeunesse (0 jeune pour 0 victime)

① Nombre de jeunes impliqués dans les médiations acceptées → 0

NOTE : Le fait qu'aucune victime n'ait accepté la médiation interrompt la présente fiche et rend inutile la fiche D.3.6.

PARTIE D.4

**Consultations des victimes pour les demandes
du substitut du procureur général**

Fiche D.4.1

Nombre et caractéristiques des victimes informées et sollicitées pour les demandes du substitut du procureur général

❶ Nombre des victimes sollicitées →		7
❷ Nombre des victimes sollicitées par sexe →	- Masculin :	4
	- Féminin :	3
❸ Nombre des victimes sollicitées par catégorie d'âge →	- Majeur :	5
	- Mineur :	2
❹ Nombre des victimes sollicitées par type →	- Personnalisée :	6
	- Non personnalisée :	1
❺ Municipalités des victimes sollicitées →	- Portneuf-sur-Mer :	1
	- Baie-Comeau :	6
❻ Situations délictuelles des victimes sollicitées ↓		
	- Méfait :	2
	- Voie de fait :	2
	- Menaces et voie de fait :	1
	- Menaces :	1
	- Infliction de lésions corporelles :	1

FicheD.4.2

Nombre et caractéristiques des médiations acceptées pour les demandes du substitut du procureur général

❶ Nombre de victimes rejointes →		7
❷ Nombre d'accords obtenus →		1
❸ Nombre d'accords par sexe des victimes →	- Masculin :	0
	- Féminin :	1
❹ Nombre d'accords par catégorie d'âge →	- Majeur :	1
	- Mineur :	0
❺ Nombre d'accords par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❻ Volets d'accords obtenus →	- Direct :	0
	- Indirect :	1
❼ Municipalité des victimes ayant accepté la médiation →	- Baie-Comeau :	1
❽ Situation délictuelle des victimes ayant accepté la médiation →	- Menaces :	1

Fiche D.4.3

Nombre et caractéristiques des médiations effectuées pour les demandes du substitut du procureur général

❶ Nombre des victimes rejointes →	7
❷ Nombre d'accords obtenus (victime ayant accepté) →	1
❸ Nombre d'accords n'ayant pu être respectés (le dossier a été changé de district) → <u>Détail</u> ⇨ - Le juge a opté pour une autre mesure : 1	1
❹ Nombre de médiations réellement effectuées →	0

NOTE : Le fait qu'aucune médiation n'ait été effectuée rend la poursuite de la fiche D.4.3 inutile.

Fiche D.4.4

Nombre et caractéristiques des jeunes pour lesquels une victime a été consultée pour les demandes du substitut du procureur général (7 jeunes pour 7 victimes).

❶ Nombre de jeunes impliqués dans les consultations →		7
❷ Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	6
	- Féminin :	1
❸ Nombre de jeunes impliqués par âge →	- 14 ans :	2
	- 16 ans :	4
❹ Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	6
	- Non personnalisée :	1
❺ Municipalité des jeunes pour lesquels des victimes ont été sollicitées →	- Baie-Comeau :	7
❻ Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les victimes sollicitées ↓		
	- Méfait :	2
	- Voie de fait :	2
	- Menaces et voie de fait :	1
	- Menaces :	1
	- Infliction de lésions corporelles :	1

Fiche D.4.5

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations acceptées pour les demandes du substitut du procureur général (1 jeune pour 1 médiation)

❶ Nombre de jeunes impliqués dans les accords obtenus →		1
❷ Nombre de jeunes impliqués par sexe →	- Masculin :	1
	- Féminin :	0
❸ Nombre de jeunes impliqués par type de victime →	- Personnalisée :	1
	- Non personnalisée :	0
❹ Nombre de jeunes impliqués par volet →	- Direct :	0
	- Indirect :	1
❺ Municipalité des jeunes pour lesquels la victime a accepté la médiation →	- Baie-Comeau :	1
❻ Nombre de jeunes par situation délictuelle pour les médiations acceptées →	- Menaces :	1

Fiche D.4.6

Nombre et caractéristiques des jeunes pour les médiations effectuées pour les demandes du substitut du procureur général (0 jeune pour 0 médiation).

① Nombre de jeunes impliqués dans les médiations effectuées → 0

NOTE :Le fait qu'aucun jeune n'ait été impliqué dans une médiation rend la poursuite de la fiche D.4.6 inutile.

ANNEXES



ANNEXE A

Mission

- Développer et maintenir une pratique différente en matière de justice.
- Favoriser la mise en place de mécanismes alternatifs de résolution de conflit, centrés sur la sensibilisation et la réparation.
- Favoriser l'implication des parties concernées en matière de règlement de conflit et susciter leur participation dans le processus.
- Permettre l'implication des personnes de la communauté intéressées par les questions de justice, afin d'éviter le renvoi aux instances judiciaires.
- Faire la promotion de comportements pacifiques et favoriser l'établissement de comportements plus harmonieux entre les membres de la communauté.
- Maintenir une approche qui repose sur une large implication communautaire et participer au développement de la solidarité.
- Tenter de modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une façon plus nuancée.
- Agir en matière de sensibilisation et de prévention de la criminalité.

ANNEXE B

Conseil d'administration et personnel (actuel)

➤ CONSEIL D'ADMINISTRATION ◀

Nom	Poste occupé
Josée Trudel	Présidente
Astrid Bérubé	Vice-présidente
Natali Levesque	Secrétaire
Hélène Martel	Personne-ressource sans droit de vote
Claude St-Pierre	Administrateur

➤ EMPLOYÉS ◀

Nom	Poste occupé
Michelle Gagné	Agente de bureau
Lina Desgagné	Intervenante (Manicouagan)
Nady Sirois	Intervenante (Haute-Côte-Nord)
Manon Barbeau	Agente d'intervention et de développement
Claude St-Pierre	Coordonnateur

ANNEXE C

Sanctions et mesure extrajudiciaires et judiciaires dispensées auprès des jeunes contrevenants

- **Travaux bénévoles :** Cette sanction permet au jeune d'effectuer bénévolement des travaux au profit d'un organisme à but non lucratif (OBNL).
- **Travaux compensatoires :** Cette mesure donne l'occasion au jeune de faire des travaux bénévoles au profit d'un OBNL de sa communauté pour rembourser une amende (Code de la route, règlements municipaux, etc.).
- **Médiation :** Cette sanction fait en sorte que la victime et le jeune se rencontrent, en présence de médiateurs, afin de s'expliquer et de s'entendre sur une forme de réparation.
- **Lettre d'excuses :** Cette sanction offre l'opportunité au jeune de rédiger une lettre d'excuses à la victime en étant supervisé par un intervenant.
- **Versement à la communauté :** Cette sanction amène le jeune à verser une somme d'argent à un OBNL de sa communauté.
- **Versement à la victime :** Cette sanction permet au jeune de verser une somme d'argent à la victime.
- **Développement des habiletés sociales :** Cette sanction comporte deux sections :
 - 1) La section « Activités de formation » permet au jeune d'acquérir des connaissances, de modifier ses perceptions et son attitude (volets TOXICO et VIVRE SANS VIOLENCE).
 - 2) La section « Activités d'intégration sociale » vise à favoriser l'engagement et l'intégration du jeune dans une ressource de sa communauté et à faire vivre une expérience sociale enrichissante (volets RECHERCHE D'EMPLOI et MISE EN ACTION).

ANNEXE D

Thèmes abordés dans les ateliers du programme de renvoi

➤ PARTIE 1 — bloc commun ‹

- Explications de la LSJPA.
- Conséquences des délits pour la société.
- Coûts sociaux (explications et exercices).
- Exercice sur les conséquences pour le jeune.
- Exercice sur l'influence.

➤ PARTIE 2 — blocs spécifiques ‹

VANDALISME	VIOLENCE	VOL À L'ÉTALAGE	STUPÉFIANTS	VALEURS
------------	----------	-----------------	-------------	---------

ANNEXE E

Liste des organismes d'accueil impliqués pour les travaux bénévoles en 2005-2006

CLUB L'ÂGE D'OR DE CHUTE-AUX-OUTARDES
RÉPIT DANIEL POTVIN DE BAIE-COMEAU
MAISON LE ZEN-HITS DE BAIE-COMEAU
SENTIERS DE LA RIVIÈRE AMÉDÉE DE BAIE-COMEAU
DÉPANNAGE DE L'ANSE DE BAIE-COMEAU
BIBLIOTHÈQUE ALICE-LANE DE BAIE-COMEAU
MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE DE BAIE-COMEAU
LOISIRS DE BETSIAMITES
BOISÉS DE LA POINTE ST-GILLES DE BAIE-COMEAU
FOURRIÈRE MUNICIPALE LE CHAPITOU DE BAIE-COMEAU
LOISIRS BOIS-DU-NORD DE BAIE-COMEAU
ÉCOLE RICHARD DE CHUTE-AUX-OUTARDES
PAVILLON MIRAND DE SACRÉ-CŒUR
COMITÉ GENDRON DE BAIE-COMEAU
LOISIRS DE COLOMBIER
GROUPE ENTRE-AMIS DE BAIE-COMEAU
SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE TRUDEL DE BAIE-COMEAU
TÉLÉVISION DU LITTORAL DE FORESTVILLE
CHEVALIERS DE COLOMB DE FORESTVILLE
TOURNOI 4 X 4 DE FORESTVILLE
MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE
MUNICIPALITÉ DE RAGUENEAU
MAISON DES JEUNES LE SPOTH DE CHUTE-AUX-OUTARDES

ANNEXE F

Caractéristiques des mesures et des sanctions non complétées

Âge	Sexe	Réfèrent	Mesure / sanction	Statut	Situation familiale	Municipalité
19	M	Tribunal	25 h de travaux bénévoles	Étudiant	Appartement	Sacré-Cœur
19	M	Tribunal	20 h de travaux bénévoles	Étudiant	Appartement	Sacré-Cœur
18	M	Tribunal	35 h de travaux bénévoles	P.S.R.	Famille élargie	Chute-aux-Outardes
18	M	Tribunal	35 h de travaux bénévoles	P.S.R.	Famille élargie	Chute-aux-Outardes
18	M	Tribunal	30 h de travaux bénévoles	P.S.R.	Famille élargie	Chute-aux-Outardes
15	M	Percepteur	36 h travaux compensatoires	Étudiant	Mère	Baie-Comeau
18	F	Tribunal	Versement à la communauté	S.Statut	Appartement	Baie-Comeau
12	F	Sûreté du Québec	Atelier — VIOLENCE	Étudiant	Parents	Baie-Comeau
18	M	Tribunal	20 h de travaux bénévoles	Étudiant	Père	Forestville
18	M	Tribunal	20 h de travaux bénévoles	Étudiant	Père	Forestville
17	M	Sûreté du Québec	Atelier — VALEURS	Travailleur	Parents	Ragueneau
15	M	Centre jeunesse	Médiation	Étudiant	Mère	Baie-Comeau
14	F	Centre jeunesse	DHS — VI-SA-VI	Étudiant	Famille d'accueil	Baie-Comeau
17	M	Tribunal	15 h de travaux bénévoles	Étudiant	Père	Forestville
17	M	Tribunal	15 h de travaux bénévoles	Étudiant	Père	Forestville
18	M	Percepteur	8 h de travaux compensatoires	Étudiant	Centre d'accueil	Baie-Comeau
17	M	Centre jeunesse	DHS — TOXICO	Travailleur	Mère	Pointe-aux-Outardes